

Communiqué de Presse

Commission permanente du 17 juin : retour sur quelques décisions emblématiques

Le Département est garant de la concrétisation des grandes ambitions définies par et pour les Nivernais dans le cadre du dialogue direct mené avec eux. À ce titre, il est sur tous les fronts pour traduire en actes le besoin de :

- prendre soin de tous et de chacun, à tous les âges ;
- mettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre ;
- réveiller les fiertés nivernaises ;
- piloter les changements écologiques.

Réunis en commission permanente lundi 17 juin sous la présidence de Fabien Bazin, les élus du Conseil départemental ont voté 26 rapports qui contribuent à répondre à ces ambitions. Voici quelques décisions emblématiques de l'action départementale prises ce lundi.

Dans la Nièvre comme partout en France, **le renforcement des actions en faveur des personnes en perte d'autonomie**, qu'elles soient âgées ou en situation de handicap, est une nécessité. La qualité de leur accueil et de leur suivi médico-social, lorsqu'elles sont hébergées au sein de familles d'accueil agréées, en est un élément déterminant. C'est pour toujours mieux répondre à cela que les partenariats avec plusieurs associations ont été renouvelés.

Désignés « Grande cause nationale » dans le cadre des JO 2024, les **Masters Seniors 2024 sont soutenus par le Conseil départemental**. Parce que bien bouger et bien vieillir passent aussi par là.

Prendre soin des gens c'est également ne pas laisser des Nivernais vivre au quotidien un illettrisme qui peut les priver de leurs droits, d'un emploi et parfois même de leur dignité. Pour cela, **la Fédération des œuvres laïques (FOL) et la Coopérative des savoirs les accompagneront désormais dans le cadre d'une plateforme départementale intitulée « Être en toutes lettres »**.

Amélioration des conditions de vie, impact sur le pouvoir d'achat par la performance énergétique : le logement est au cœur de la vie des gens. **Le Conseil départemental soutient ainsi Nièvre Habitat pour toujours contribuer à faire du logement une source de sécurité et non d'inquiétude, notamment pour les familles modestes**.

Le soutien au développement du territoire et à ses fiertés est aussi un engagement majeur. Ainsi, **des aides aux manifestations sportives aux subventions destinées à réaménager le terrain de rugby et d'athlétisme de Saint-Léger-des-Vignes, de l'opportunité d'une offre hôtelière et de restauration sur le site de Magny-Cours au soutien à la revitalisation des centres-villes, voici tout un éventail de décisions qui œuvrent à une Nièvre dynamique et attractive**.

Contact :

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17
